

HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION/LOCATION

Rémunération à la charge du Vendeur en % applicable sur le prix de vente affiché

POUR LES MANDATS SUCCES / ACCORD :

- ∞ Prix de vente inférieur à 150.000 € : 8 000 € TTC
- ∞ Prix de vente à partir de 150.000 € : 5 %
- ∞ Prix de vente à partir de 350.000 € : 4 %

POUR LE MANDAT SIMPLE :

- ∞ Prix de vente inférieur à 150.000 € : 10 000 € TTC
- ∞ Prix de vente à partir de 150.000 € : 6 %
- ∞ Prix de vente à partir de 350.000 € : 5 %

POUR LA MISE EN LOCATION A CHARGE LOCATAIRE :

- ∞ Prix au m² (Publicité, visites, rédaction de bail et constitution dossier locataire) : 10 € TTC /m²
- ∞ Prix de l'état des lieux : 3 € TTC /m²
- ∞ Zone non tendue : 8€/m² - Zone tendue : 10€/m² - Zone très tendue : 12€/m²

POUR LA MISE EN LOCATION A CHARGE BAILLEUR :

- ∞ 1 mois de loyer chargé TTC (dont 3€/m² pour état des lieux+ 40€ forfaitaire si logement meublé)